



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – trois, le 09 octobre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 17 juillet 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emile BUCH, Maire.

Présents : Emile BUCH, Lucie BALMET, Marijane GEISSLER, Valérie CHALLON, Michel MARTOIA, Patrick GUIGNIER, Dominique PICAVEZ, Frédéric MAUGIRON, Philippe LUYAT, Valérie ESCOFFIER, Michel JEANNIN, Elodie JODAR

Excusés : Michel PLEUCHOT, pouvoir donné à Marijane GEISSLER  
Nathalie COLONEL, pouvoir donné à Michel JEANNIN  
Sandrine BOSCARO, excusée

*Nombre de suffrages exprimés : 14*

*Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0*

### **Délibération n° D\_12\_09102023**

#### **Objet : Motion de soutien au régime spécial minier de sécurité sociale– Consolidation du réseau national de santé CAN-Filieris**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 07 décembre 2021 par laquelle le Conseil municipal de Susville demandait la garantie du régime de sécurité sociale minière, son unicité, la consolidation de l'offre de santé FILIERIS sur notre territoire et de la CAN SSM avec ses emplois, ainsi que les financements solidaires indispensables pour assurer leur pérennité et leur développement.

Sollicité de nouveau par le syndicat CGT des Mineurs de La Mure, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de soutenir de nouveau la démarche engagée et d'adopter la motion proposée.

#### **Après avoir délibéré, le Conseil municipal,**

Restant particulièrement préoccupés par la nécessaire consolidation du réseau national de santé CAN-Filieris, dont le devenir est l'objet de discussions nationales en cours sous l'égide du gouvernement et de son Ministre de la Santé et Solidarité,

Considérant l'apport considérable de l'offre de santé de la CAN-Filieris sur notre territoire en termes d'activités médicales, paramédicales et médico-sociales en faveur de la prise en charge solidaire de nos populations, notamment les plus fragilisées,

Demande solennellement que le gouvernement :

- Décide d'engager toutes les conditions permettant de consolider et garantir l'unicité du système de l'offre de santé et de sécurité sociale CAN-Filieris avec son maillage de proximité actif sur notre territoire,

- Appuie fortement la mise en œuvre d'une coopération entre la CAN-Filières et la CNAM dans un cadre de service public de santé

Accorde les financements solidaires indispensables permettant d'assurer la pérennité, le développement de ses missions, le recrutement indispensable des personnels et professionnels de santé afin de contribuer à répondre aux besoins de nos populations.

Le Maire,  
Emile BUCH

*Certifiée exécutoire compte tenu  
de la transmission à la Préfecture  
et de la publication à la mairie  
le 10 octobre 2023.  
Le Maire, Emile BUCH.*

